Quarante-quatrième année. — N° 182 (EDITION DU SOIR) SAMEDI 1er JUILLET 1899

Journal de Roubaix

TARIF D'ABONNEMENTS. — Roubaix-Tourcoing, le Nord et les départements limitrophes : Trois mois, 5 fr. ; Six mois, 9 fr. ; Un an, 18 fr. Les autres Départements et l'Etranger le port en sus. Agence particulière à Paris, 26, rue Feydeau

Bureaux et Rédaction : Roubaix : 71, Grande-Rue. — Tourcoing, rue Nationale, 78

Directeur-Propriétaire : Alfred REBOUX

ABONNEMENTS ET ANNONCES : A Roubaix, aux bureaux du journal, Grande-Rue, 71. — A Tourcoing, aux bureaux du journal, rue Nationale, 78, et à la Librairie Wattebled, rue Saint-Jacques, 39. — A Paris, à l'Agence Havas, place de la Bourse, 8. — A Bruxelles, à l'Office de Publicité, 46, rue de la Bourse. — A Roubaix, chez M. Henri Lesoeur, rue de la Station. — En vente à Paris : aux Bibliothèques de la gare du Nord et de la gare St-Lazare.

ARCHIVES COMMUNAUTÉ TOURCOING

DERNIÈRE HEURE

(De nos correspondants particuliers et par fil spécial)

LE RETOUR DE DREYFUS

Paris, 30 juin. — Le *Sfax* ramenant Dreyfus, arrivera à Brest, la nuit prochaine entre onze heures et minuit.

RÉUNION DU CONSEIL DES MINISTRES

Paris, 30 juin. — Les ministres se sont réunis, ce matin, à l'Elysée, sous la présidence de M. Loubet.

LE BUDGET DE 1900

La séance a été consacrée, dit le compte-rendu officieux, à l'examen du budget de 1900, qui sera déposé avant la séparation des Chambres.

Le conseil s'est occupé des répercussions qu'entraînera, au point de vue budgétaire, l'application des lois votées par le Parlement, depuis la promulgation du budget de l'exercice en cours.

Le ministre des finances demandera, à la Chambre, de fixer à lundi prochain, la discussion du rapport de M. Pelletan sur les quatre contributions.

MOUVEMENT JUDICIAIRE

Enfin, M. Monis, garde des sceaux, a soumis, à la signature du président de la République, le mouvement judiciaire suivant :

M. Bernard, conseiller à la Cour de cassation, est nommé procureur général à la Cour d'appel de Paris :

M. Puech, avocat général près de la Cour de cassation, est nommé conseiller à la même cour en remplacement de M. Bernard.

M. Feuilloley, procureur de la République près le Tribunal de la Seine, est nommé avocat général près de la cour de cassation, en remplacement de M. Puech.

M. Delourou, premier président de la Cour d'appel de Bordeaux, est nommé conseiller à la Cour de cassation en remplacement de M. Bellot-Beaupré.

M. Dubuc, procureur général près la Cour d'Appel de Grenoble, est nommé premier président de la Cour d'Appel de Bordeaux, en remplacement de M. Delourou.

M. Lenoir, chef du cabinet du Garde des sceaux, ancien magistrat, est nommé procureur général près la Cour d'Appel de Paris, en remplacement de M. Jambois, qui a été nommé avocat général.

INJURES ET DIFFAMATION

Une circulaire du garde des sceaux Outrages au Président de la République

Paris, 30 juin. — On annonce que M. Monis, ministre de la justice, a l'intention d'envoyer une circulaire confidentielle à tous les procureurs généraux.

En attendant que le projet de loi de M. Joseph Fabre, sur le régime de la presse, vienne en discussion, en attendant que le gouvernement statue sur l'opportunité de présenter une proposition de loi ayant pour objet de mettre le président de la République à l'abri des outrages par voie de presse, M. Monis voudrait atténuer la violence des polémiques par une répression sévère des faits de calomnie et de diffamation.

Dans sa circulaire, le garde des sceaux recommanderait aux procureurs généraux de demander une application très rigoureuse de la loi, notamment dans les cas où les délits ci-dessus sont commis contre des magistrats ou des fonctionnaires dans l'exercice de leurs fonctions ou à l'occasion de faits professionnels.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

(Dépêches de nos correspondants particuliers et par fil spécial)

Séance du vendredi 30 juin 1899

A deux heures, M. Cochery, vice-président, prend place au fauteuil présidentiel.

Les tribunes et les galeries sont à moitié vides.

De nombreux députés viennent s'entretenir avec M. Cochery, notamment MM. Lasies, Massabuau, Pourquery de Boisserin et Mesureur. Quelques petits groupes se forment dans l'hémicycle, et discutent avec animation.

MM. Waldeck-Rousseau, Caillaux, Millerand et Monis sont au banc du gouvernement.

La date de la discussion de l'interpellation Millevoye

La séance est ouverte à 2 heures 20.

Un débat s'engage sur la fixation de la date de la discussion de l'interpellation Millevoye.

M. Millerand, ministre du Commerce, propose à la Chambre d'ajourner cette discussion. (Approbations à gauche.)

M. Millevoye demande la discussion immédiate ; il entre dans le développement de son interpellation, malgré les protestations de M. Cochery.

M. Millerand, l'interrompant, lui rappelle que c'est lui-même qui propose l'ajournement.

M. Millevoye persiste à demander la discussion immédiate.

La discussion est déclarée close : le scrutin est ouvert sur le renvoi à un mois, réclamé par la gauche.

M. Millerand avait déclaré que le cabinet était un cabinet d'impartialité et d'union républicaine, et que tous les ministres étaient solidaires.

Le renvoi à un mois est adopté par 357 voix contre 165.

M. Millevoye demande alors à interpeller le président du Conseil sur l'application des doctrines socialistes.

M. Waldeck-Rousseau dit que cette interpellation n'étant que le décalque de la précédente, il en demande le renvoi à la même date (Applaudissements à gauche.)

M. Millevoye demande la discussion immédiate.

M. Chauvière — Vous n'êtes passez jolie femme pour demander une pareille faveur. (Rires).

L'interpellation est jointe à la précédente.

Les victimes de la grêle

M. Lasies dépose une proposition tendant à ouvrir un crédit d'un million pour les victimes de la grêle.

Cette demande est renvoyée à la commission du budget.

LA QUESTION DE PROROGATION DE LA CHAMBRE

M. Pourquery de Boisserin dépose une proposition de résolution invitant le gouvernement à ne pas proroger la Chambre, tant que la République sera en danger. (Mouvements divers).

M. Lasies. — Vive Galli. et !

M. Pourquery exprime sa défiance envers le cabinet, qui comprend le général de Galliffet comme ministre de la guerre et M. Caillaux, fils d'un apôtre du 16 mai, comme ministre des finances. (Mouvements divers).

L'orateur dit qu'il ne veut pas livrer la République à Galliffet, que le président du Conseil n'ose plus même laisser venir dans cette salle. (Bruits sur divers bancs : applaudissements à droite).

M. Lasies. — Vive Galliffet !

M. Waldeck-Rousseau déclare que la Chambre a voulu un gouvernement de défense républicaine; c'est un devoir de se rallier à ce gouvernement. (Applaudissements.)

Quant à dire que la République est en péril, c'est dépasser de beaucoup la réalité. (Applaudissements à gauche.)

On peut dire, d'ailleurs, que la sécurité s'accroît et augmente. (Applaudissements).

Quand il s'agit de défendre la République, le meilleur moyen est de respecter la constitution elle-même. (Applaudissements à gauche).

M. Pourquery est heureux d'entendre le président du conseil dire que la République n'est pas en péril ; c'est pour cela qu'il s'étonne de l'avoir vu mettre un sabre à la tête du gouvernement. Il retire sa proposition. (Exclamations).

LES CONTRATS D'ASSURANCE

contre les accidents du travail

En réponse à une question de M. Ferrand sur les contrats d'assurance contre les accidents du travail, M. Millerand déclare qu'en vertu de la loi, assurés et assureurs ont le droit de dénoncer leurs contrats pendant un an, à partir du 30 juin courant.

L'incident est clos.

LES ACCIDENTS DU TRAVAIL

dans les exploitations agricoles

M. Mirman dépose un rapport sur le projet relatif aux accidents provenant de moteurs inanimés et survenus dans les travaux agricoles : ce projet a été modifié par le Sénat.

M. Mirman conclut à l'adoption du projet, qui est adopté.

Les plaques de bicyclette

En réponse à une question de M. G. Berry, M. Caillaux déclare qu'il étudie la question des plaques de bicyclette, mais cette question est très complexe et ne peut être résolue au pied levé. L'incident est clos.

Les délégués mineurs

Une proposition de M. Basly, ayant pour objet de modifier la loi du 8 juillet 1890, sur les délégués à la sécurité des ouvriers mineurs, est adopté sans opposition.

(La séance continue.)

LES TROUBLES SANGLANTS

DE BRUXELLES

La soirée et la nuit de jeudi. Construction de barricades. — Rues dépavées. — Charges terribles de gendarmerie, de police et de pompiers. — Coups de révolver. — Nombreux blessés. — Coups de feu mortels. — Les arrestations

(De notre correspondant particulier)

Bruxelles, 30 juin. — Nous avons relaté d'une façon succincte, dans notre édition de vendredi matin, les troubles qui ont ensanglanté Bruxelles dans la soirée et la nuit de jeudi. Voici de plus amples détails :

A la Maison du Peuple

Dès 8 heures, une animation extraordinaire règne aux abords de la Maison du Peuple.

Les rues Steenpoort, Haute et Joseph Stevens sont noires de monde. On sent la foule grondeuse, impatiente et très excitée.

Les agents de police sont nombreux; ils tentent vainement de faire observer l'arrêté pris par le bourgmestre. Les locaux de la Maison du Peuple regorgent de manifestants. A la moindre poussée de la police, ils se précitent sur la place dans un élan irrésistible.

Les députés viennent de quitter le local socialiste par groupes isolés.

Le meeting à la Maison du Peuple

A 8 h. 3/4, Elbers monte au balcon de la Maison du Peuple. Il parle devant une foule qu'on peut évaluer à 5,000 personnes. Il déclare que le parti socialiste ne manifeste pas pour briser des glaces, mais proteste contre Vandenpeereboom et sa loi.

» Demandons aux camarades, dit-il, de respecter les agents, car ils sont à nous ! Ce sont des provocateurs qui ont brisé des glaces dans la soirée de mercredi. D'après les journaux cléricaux, il paraît que nous ne sommes que quelques-uns. Cela est faux.

Nous sommes nombreux et résolus. Prenez attention aux hommes payés par le gouvernement qui peuvent vous entraîner dans un guet-apens. Ne suivez que nous. Nous serons à votre tête et marcherons pour la justice. Le moment est venu de vaincre ».

Après Elbers, Leken a pris la parole : « Nous prenons patience, dit-il, parce que nous avons besoin de compléter l'organisation prolétarienne ; mais nous disons au Roi : « Prenez garde, hâtez-vous d'intervenir ! Nous sommes à bout et nous sentons nos forces grandir ! »

On entend encore le conseiller communal de Bruxelles, Max Hallet, et M. Vandenput, échevin libéral de Schaerbeek, qui félicite les manifestants du grand mouvement de résistance contre le projet gouvernemental.

« La bourgeoisie libérale donnera la main au peuple pour courir sus au ministère ! »

Un démocrate chrétien, M. Van Gastel, en flamand, et M. Vandermeeren, engagent le peuple à ne pas se laisser opprimer, et à se rendre à la Grande-Place pour manifester pacifiquement aux cris de : « A bas le gouvernement! Vive le suffrage universel ! »

Tous ces discours ont soulevé des tempêtes de bravos. Des cris nombreux de : « A la zone neutre ! Vive la Révolution ! » sont poussés par la foule.

A dix heures, une manifestation se forme pour se rendre à la Grand'-Place.

Charge devant la Maison du Peuple Plusieurs blessés

A neuf heures, pendant que la foule grossissait autour de la Maison du Peuple, attendant le cortège en musique qui avait été annoncé, la police et la gendarmerie ont exécuté plusieurs charges pour disperser le rassemblement. Toute la partie comprise entre la place du Sablon et la Chapelle a été balayée.

Les gendarmes ont apporté un tel zèle à cette besogne, que dans la bousculade effroyable qui s'est produite plusieurs femmes et enfants ont été blessés.

Les charges de gendarmerie rue Royale

A neuf heures trois quarts, une première charge de gendarmes à cheval a lieu pour refouler le public jusqu'à la place du Congrès. Les manifestants éteignent les réverbères. Une grêle de projectiles s'abat sur les gendarmes, qui frappent à coups de sabre les manifestants et dont les chevaux montent sur les trottoirs, semant une panique indescriptible. Des chapeaux de tous modèles jonchent la rue ; des chaussures perdues attestent la rapidité de la fuite de certains manifestants.

Du renfort est demandé.

A 10 h. 1/4, le renfort de gendarmerie à cheval débouche par la rue de la Loi et va se joindre au gros de la maréchaussée posté à la porte de Louvain.

A l'impasse du parc, une compagnie de chasseurs éclaireurs attend, l'arme au pied.

A cet endroit, les ouvriers des tramways apportent des bouchons de bois, destinés à fermer les couvercles en fonte des regards d'accumulateurs.

Le commissaire Dielman, de la 4e division, est entré dans la Taverne du Prince de Galles, où il a averti le patron qu'il aurait à faire fermer son établissement, si un seul client pousse des cris séditieux.

L'aspect de la ville

Galerie du Roi, les commerçants ont pris leurs précautions avant la nuit tombée. Ils ont clos leurs volets; certains ont barricadé leurs vitrines.

Partout, dans le centre de la ville, il y a foule de promeneurs.

Au carrefour des rues Royale, de Louvain et Treurenberg sont postés des cordons de chasseurs-éclaireurs et de gendarmes à pied. Un escadron de gendarmes à cheval stationne, commandé par un lieutenant ; cet officier invite la foule à circuler.

L'effervescence est des plus vives du côté de la Colonne du Congrès, vers laquelle, à neuf heures du soir, un fort peloton d'agents refoule les manifestants qui chantent l'*O Vandenpeereboom* et la *Marseillaise*. Cette foule hurle et siffle à chaque poussée des policiers qui sont aidés, dans leur besogne, par les pompiers.

Aux environs de la zone neutre

A 9 heures, un peloton de gendarmes tente de balayer la foule qui stationne rue Royale, afin de donner passage libre aux tramways. Mais l'officier qui commande les forces de police intervient pour faire remarquer aux gendarmes que ses hommes feront bien tout seuls la besogne; il réussit, en effet.

Les bagarres continuent rue Royale Manifestants gravement blessés

Rue du Moniteur, les manifestants ont éteint les réverbères et ont dépavé la rue. Vers 10 h. 1/2, toute la rue est semée de pavés. En quelques minutes une barricade est élevée.

La police accourt au pas de charge et, sabre au clair, repousse les manifestants. La gendarmerie à cheval est intervenue également. Un monsieur et une femme ont reçu des coups de sabre à la tête. Ils ont été soignés dans une pharmacie voisine.

Un tramway renversé

Au coin de la rue des Chapeliers et de la rue de l'Amigo, la voiture n° 142 qui circule de la Bourse à la place Stéphanie a été assaillie et arrêtée par des manifestants. De nombreux coups de feu ont été tirés. Le tablier de la voiture est percé de trois balles. Le conducteur a reçu deux balles dans la cuisse. Un des chevaux du timon a été abattu par une balle de revolver tirée au défaut de l'épaule.

La voiture a été renversée aussitôt après; grâce à l'arrivée d'un peloton de garde civique, les agents de police ont pu la redresser et les manifestants ont dû renoncer à se servir de la voiture pour élever la barricade qu'ils projetaient d'établir. Le cheval est resté pendant une demi-heure râlant dans une mare de sang, sur le pavé. Un vétérinaire a été requis pour lui donner le coup de grâce. Un manifestant a été atteint d'une balle à la cuisse.

La police à la Maison du Peuple Plusieurs blessés

A 10 h. 40, une cinquantaine d'agents de police et autant de pompiers armés, hache à la main, précédés par la foule, viennent prendre position devant la Maison du Peuple. Il y a au moins un millier de personnes à la Maison du Peuple. Il y a eu une charge au cours de laquelle quatre personnes ont été blessées dont l'une à la tête, la seconde au cou, la troisième à la jambe et la quatrième au bras.

A la Grand'Place. — Coups de feu

Toutes les rues qui conduisent à la Grand'Place sont gardées par la gendarmerie à cheval et la police.

C'est dans les rues de la Colline et au Beurre que les poussées de la foule sont les plus violentes. Mais, malgré leurs efforts, les manifestants ne parviennent pas à pénétrer dans la place de l'Hôtel de Ville, qui reste déserte.

Vers dix heures, une dizaine de coups de feu sont tirés rue au Beurre. Un agent qui se trouvait près de nous dans la rue de la Colline s'écrie : « On a fort de croire qu'ils tirent à blanc; ils ont des cartouches chargées ».

Un inspecteur de police et un gendarme blessés

Vers 10 heures 1/2, un inspecteur de police a été frappé d'un coup de tranchet au bras droit. Il a été conduit à l'hôpital Saint-Pierre. A côté de lui un gendarme a été atteint grièvement au ventre par un coup de barre de fer. Deux particuliers dont l'un s'appelle Decraene, ont été blessés dans la même rue.

Les arrestations

A 10 h. 45 deux manifestants sont emmenés au poste des pompiers de la Chambre. Ils ont été arrêtés Galerie du Parlement pour s'être livré à des outrages à la gendarmerie. Une troisième arrestation a également été opérée au même endroit. A minuit une quinzaine de personnes arrêtées se trouvent à la permanence centrale. Des revolvers ont été trouvés en possession de plusieurs d'entre elles.

Vers onze heures un monsieur et une dame sont frappés à coups de talon par des agents de police qui remontaient la rue de Rollebeek.

Une charge dans la galerie du Parlement

Des manifestants qui se croyaient bien à l'abri, assurément, c'étaient ceux qui s'étaient, vers onze heures, réfugiés dans la galerie du Parlement. Les gendarmes à cheval ont été les chercher jusque-là, faisant escalader à leurs montures les marches de la galerie. Ils ont chargé la foule qui s'y était réfugiée. Trois arrestations ont été opérées.

Un peu avant minuit, aux environs de la Grand'Place la gendarmerie tire de nouveaux coups de feu.

A 11 heures 50, à la banque Empain, place de la Liberté, une vitrine vole en éclats. Ce sont des manifestants violemment bousculés par la police qui viennent de lancer un pavé dans les glaces.

A 11 heures 45 les manifestants, refoulés jusqu'à la la colonne du Congrès, dépavent la rue Vésale et tentent de construire une nouvelle barricade. La police les charge, distribue des coups de sabre et les refoule jusqu'à la porte de Schaerbeek.

Il y a eu de nombreux blessés.

Les tramways sont arrêtés par suite des pavés mis en travers des rails.

Des pavés sont lancés contre les voitures dont les carreaux sont brisés.

La gendarmerie à cheval tire de nombreux coups de revolver.

Les désordres de minuit. — A la Bourse Nombreux blessés. — Scènes furibondes

Un peu après minuit, le mouvement protestataire se déplace du côté du centre. La place de la Bourse est noire de monde et la gendarmerie à cheval massée sur la Grande-Place fait toutes les cinq minutes dans toutes les rues voisines des charges sabre au clair.

La police aussi tâche de refouler les manifestants. Un gamin de seize ans vient de recevoir un coup de sabre en pleine figure; place de la Bourse, la foule devient furieuse; elle en veut surtout à la gendarmerie à cheval qui, rue des Chapeliers, n'a pas tiré moins de cent coups de revolver. Aussi le nombre des blessés est considérable. Les algarades sont nombreuses et cela chauffe ferme.

Vers minuit et demi une dizaine d'agents, après une charge exécutée par ceux-ci, virent s'ouvrir tout-à-coup la porte du Café de l'Industrie et une volée de pots d'allumettes s'abattit sur eux tandis qu'une partie des consommateurs s'enfuyaient en hurlant. Un des agents atteint fut pris soudain de colère et se mit à les poursuivre en frappant du sabre à tort et à travers. Le spectacle de cette poursuite donnait le frisson d'autant plus que les camarades de l'agent blessé étaient arrivés à la rescousse et moulinaient comme lui.

Pendant ce temps les gendarmes continuaient leurs charges tandis que les pierres volaient de partout.

Minuit. — Les gendarmes à cheval viennent d'être assaillis de la terrasse des cafés Monico et de la Lanterne à coups de projectiles divers : tasses, verres, morceaux de fer. Rue Jules Van Praet, les agents de police chargent sabre au clair. Rue Henri-Maus, deux coups de revolver sont tirés. Un manifestant est atteint à la jambe.

Minuit vingt. — Les gendarmes à cheval refoulent les manifestants vers la place de Brouckère et vers le boulevard du Hainaut. Ils chargent ensuite au galop vers la rue Auguste-Orts.

Minuit trente. — Les gendarmes envahissent le café Monico, renversent chaises et tables, expulsent les consommateurs et ordonnent aux garçons d'éteindre le gaz.

Douze heures quarante-cinq. — Place de la Bourse et boulevard Anspach, la gendarmerie fait en ce moment des charges terribles.

Une heure du matin. — Plusieurs blessés sont soignés en ce moment par le docteur Delanne.

Le docteur Matteys soigne d'autres blessés à la permanence, où siège le parquet depuis le commencement de la soirée.

1 h. 05. — La presse est assez malmenée. Cette nuit, un de nos collaborateurs reçoit des coups de plat de sabre à la tête à la rue Jules Van Praet. Un de nos confrères, Odilon Desmeth, reçoit d'un gendarme un coup de crosse dans la poitrine pour avoir, à une injonction de circuler, répondu en exhibant son laisser passer.

1 heure 20. — Les deux blessés transportés à l'hôpital Saint-Pierre se nomment Stanislas Denefve, demeurant rue des Capucins, 53, et Antoine Vanden Berghe, rue Ransfort, 38, qui sont blessés grièvement par des armes à feu. Ils ont été conduits en civière à l'hôpital.

Au moment de la charge contre les manifestants les gendarmes ont tiré à balles sur la foule avec des armes de gros calibre ainsi que nous avons pu le constater de visu. Des balles qui ont pénétré par les vitrines du numéro 9 de la rue des Chapelliers ont transpersé d'outre en outre, après avoir fracturé les étalages, les chaussures étalées à la devanture du magasin.

Nous sommes témoins, place de la Bourse, d'une scène inénarrable.

Les abords de la place restent évidemment au pouvoir des gens armés, policiers et gendarmes.

On a enlevé les établis des halles centrales et ont les a entraînés en travers les boulevards.

1 h. 35. — A cette heure les Galeries Saint-Hubert sont toujours gardées par une escouade de police.

Toutes les forces de la garde civique, des pompiers et de police sont encore sous les armes à ce moment sur la Grande-Place.

2 heures. — Une charge de chasseurs éclaireurs postés au coin de la rue de l'Evêque et du Boulevard vient d'avoir lieu. M. l'officier de police Gilta a été blessé d'un coup de pierre en face du Grand-Hôtel. Les chasseurs ont été acclamés par la foule.

3 heures matin. — Le bruit court avec persistance qu'un ou deux coups de feu auraient été mortels.

Nous enregistrons sous les plus extrêmes réserves ce bruit dont nous n'avons pu vérifier l'exactitude.

BRUIT DE L'AJOURNEMENT

du projet de réforme électorale

Paris, 30 juin. — Le *Temps* reçoit la dépêche suivante :

« Bruxelles, 30 juin 3 h. 35. — Le bruit court que le gouvernement a décidé d'ajourner le projet de réforme électorale. »

A LA CHAMBRE BELGE

La séance de vendredi

Bruxelles, 30 juin. — A la Chambre, M. Defnet, socialiste, proteste, énergiquement, contre la proposition de modification du règlement de la Chambre, présenté aujourd'hui, et permettant l'expulsion des députés qui troubleraient l'ordre. Il attaque violemment les auteurs de cette proposition.

M. de Lanthshere de la droite, au nom des auteurs de la proposition, fait le procès des socialistes; ceux-ci interrompent violemment l'orateur.

(La séance continue)

Les décorations du 14 juillet

Paris, 30 juin. — On parle déjà des décorations qui seront décernées par le ministère des beaux-arts, à l'occasion du 14 juillet.

Parmi les professeurs du Conservatoire dont les noms sont mis en avant, on cite MM. Paul Mounet, professeur de déclamation, et Léon Melchissédec, professeur de la classe d'opéra.

UNE ASCENSION MOUVEMENTÉE

A TOULON

Toulon, 30 juin. — Pendant une ascension captive, le ballon de l'escadre a brisé son câble et s'est élevé à trois mille cinq cents mètres, emportant le lieutenant de vaisseau Paillard. Novice en aérostation, cet officier se voyant emporté vers la pleine mer sut, avec le plus grand sang-froid, mouiller le cône-aucre, en attendant les secours envoyés par l'escadre.

Le téléphone sans fil

La *Revue des Revues* annonce que le téléphone, de même que le télégraphe, va fonctionner désormais sans fil. Un simple rayon de lumière, traversant l'espace, va servir de voie de communication entre les distances les plus éloignées. L'inventeur du téléphone sans fil est un Américain, M. Hayes, dont les expériences viennent d'avoir lieu à Madison square, à New-York. Notre confrère publie d'intéressants détails sur le fonctionnement de cet appareil qu'il appelle le *radiophone*. Les explications fournies par la *Revue des Revues* permettent de croire que cette invention sera bientôt appliquée d'une manière générale.

Dernières nouvelles régionales

L'AFFAIRE DE LA CITADELLE

Aveux de l'inculpé

Nous avons, dans notre édition de vendredi matin, annoncé que le soldat du 43e, inculpé des vols dont nous avons fait la nomenclature, avait fait des aveux.

Bien que certains de la chose, nous l'avons donnée sous réserves, n'en ayant pas reçu confirmation officielle.

Maintenant, nous pouvons l'affirmer officiellement, et nous nommerons dorénavant l'inculpé de son nom : Jacquemont.

M. Brosson, juge d'instruction, qui a reçu une commission rogatoire du parquet de Vervins, a chargé, comme il a été dit, M. Boillerault, chef de la sûreté, de faire l'enquête. M. Boillerault s'est rendu jeudi après-midi à la Citadelle, et il a dû conférer avec M. le commandant Bénard; dans la matinée, il avait reçu à son cabinet M. le lieutenant Bouchard.

M. Boillerault était porteur du dossier de la première affaire, celle de Guise, c'est-à-dire du vol de 800 francs commis au préjudice de M. Bouxin, notaire.

Y avait-il dans ce dossier des preuves accablantes, ou Jacquemont fatigué par plusieurs jours d'angoisses était-il à bout de forces ?

Toujours est-il qu'il a lâché le morceau.

Nous croyons savoir qu'il n'a pas été interrogé sur la tentative de vol accompagnée d'incendie volontaire, et commise dans la même ville, chez un autre notaire, au retour du 43e de Sissonnes.

Cette coïncidence de date, et la façon absolument semblable d'opérer, laisse peser, à ce sujet, sur Jacquemont les plus graves soupçons.

Les complices

Il paraît que Jacquemont n'a pas accompli seul ses vols avec effraction, et il est certain qu'il a des complices civils puisque Jacquemont, nous a-t-on dit, va être remis demain entre les mains des autorités civiles.

Il sera conduit à la maison d'arrêt, où M. Brosson, juge d'instruction, lui fera subir un interrogatoire sommaire, et le dirigera sur Vervins où le parquet instruira l'affaire. En outre, il paraîtrait que ces méfaits ne seraient qu'une partie des exploits accomplis par Jacquemont. Il y aurait, d'après le dire d'un enquêteur, des faits plus graves qui se sont produits hors du département du Nord. Tout ceci, pour le moment, reste dans le domaine des hypothèses.

Nous avons annoncé l'arrestation d'un sieur Fiquet.

Fiquet faisait partie d'une véritable bande, qui, pendant un temps, a été la terreur de l'arrondissement de Vervins.

On dit que Jacquemont était affilié à cette bande, qu'il communiquait avec elle, et que les vols chez les notaires de Guise, avaient été complotés d'avance, mais, ceci, nous ne le donnons que comme une supposition.

BOURSE DE PARIS

du VENDREDI 30 JUIN

(Par dépêche de notre Correspondant Spécial)

Cours précéd.	Tendance : faible	Ouverture	11 h. 25	Clôture
100 85	3 0/0	100 80	100 85	101 07
100 72	3 0/0 Amortissable	...	...	...
102 25	3 1/2 0/0	...	...	...
3985	Banque de France	...	3915	3990
1082	Banque de Paris	1075	1075	1071
606	Comptoir National	...	...	610
749	Crédit Foncier	...	...	706
931	Crédit Lyonnais	950	950	948
...	Société Générale	...	590	600
1875	Lyon	...	1860	1878
...	Midi	...	...	...
2170	Nord	...	...	2160
...	Orléans	...	...	...
1150	Gaz	1120	...	1103
565	Métaux	...	...	675
3655	Suez	...	3682	3642
516	Dynamite	...	...	505
95 55	Italien	95 45	95 45	95 50
...	Russe Consolidé 4 0/0	...	...	91
91 05	— 0/0 or 1891	...	...	...
...	— 4 0/0 1894	...	...	...
91 10	— 3 1/2 0/0 1894	...	...	...
...	Banque Impériale	...	...	...
246	Andalous	235	...	...
...	Autrichiens	...	...	...
152	Lombards	...	...	170
725	Méridionaux	...	...	722
180	Nord-Espagne	...	180	175
249	Saragosse	...	...	310
62 30	4 0/0 Extérieur Espagne	62 20	62 40	62 42
...	3 0/0 Portugais	...	...	...
...	4 0/0 Hongrois or	...	...	...
...	4 0/0 Turc série B.	26 55	26 55	26 55
26 90	— série C.	22 85	22 95	22 90
22 90	— série D.	128	128 50	128 25
128	Chemins Ottomans	566	566	563
565	Banque Ottomane	299	299	175
301	Tabacs Ottomans	...	...	310
...	Egypte	...	...	...
...	Alpines	...	...	...
78 25	Rio Al. Chartered	77 25	78 50	77 50
...	Buffelsdoorn Estate	25	...	...
111	Cappe Copper	110	111	110
52	Champ d'Or	...	...	51
181	Consolidated Goldfields	182 50	183	178
712	De Beers	711 50	711	707
602	Ferreira Gold	...	...	607
201	Geldenhuis Estate	197 50	198	196 50
...	Huauchaca	...	...	...
55	Langlaagte Estate	54	...	53
...	Mines d'Or (Comp. Franç.)	...	...	...
60	Mozambique (Comp. de)	60	...	60 25
...	Mosamodes (Comp. de)	...	...	...
66 35	Randfontein Estate	69 50	69 50	71
1114	Rio-Tinto	1130	1127	1117
260 52	Robinson Gold	...	...	235
161	Summer et Jack	159 50	160	159
30 35	Sheba	...	...	30
205 50	Tharsis	205	205 50	205
49	Transvaal Consol	48	48	46 50
242	French South Afric	...	...	...
164	East Rand	164	164	160 50
89	Robinson Bank	...	...	89
63 65	Bresil 4 0/0	...	63 50	63 50
72 65	Bresil 5 0/0	72 20	72 20	72
...	Chinois 4 0/0	...	...	...
...	Tonkin 2 1/2 0/0	...	...	...
107 1/2	Consolidé Anglais	...	107 9/16	107 7/16
25 20	Chèque	...	25 19	25 19
...	Argentine (République) 5 0/0	...	...	...

COURS AU COMPTANT. — Paris, 30 juin

	VILLE DE PARIS	Cours préc.	Clot.		CREDIT FONCIER	Cours préc.	Clot.
OBLIGATIONS	1855 6 0/0	—.—	—.—		Bons 1887	53.50	53.50
	1865 4 0/0	546.00	550.00		Bons 1888	51.00	51.00
	1869 3 0/0	422.00	422.00		Commun. 1879	490.00	490.00
	1871 3 0/0	411.00	410.00		— 1880	495.00	495.00
	1875 4 0/0	546.00	551.00		— 1891	393.00	392.00
	1876 4 0/0	545.00	550.00		— 1892	494.00	494.00
	1886 3 0/0	—.—	—.—		Foncières 1877	000.00	000.00
	1886 3 1/4	—.—	—.—		— 1879	496.00	496.00
	1892 3 1/2	—.—	388.50		— 1883	452.50	457.00
	1892 3 1/2	100.00	99.25		— 1885	479.00	479.00
					— 5e 1885	400.25	400.00
					— 1895	479.00	479.00

BOURSE DE LILLE DU 30 JUIN 1899

Albi	1892 ..	Courrières	2498 ..	Lens	....
Amiche	....	Crespin	235 ..	— 400e	....
Anzin	....	Denain-Anz.	935 ..	Liévin	2025
Azincourt	845 ..	Douchy	995 ..	Ligny-Aire	....
Blanzy	1775 ..	Dourges	21450 ..	Marles 30 0/0	....
Bruay	2195 ..	—	400e 248 ..	— 70 0/0	....
— 80e	....	Drocourt	....	Meurchin	2185
Bully-Gren.	3700 ..	Escarpelle	775 ..	— 50e	....
Campagnac	....	Ferfay	....	Ostricourt	....
Carvin	1700 ..	Ferques	....	Thivencelles	....
Clarence (la)	995 ..	Flines	4355 ..	Vicoigne	....

Bourse Commerciale de Paris

du 30 juin 1899

	Ouv	Clot		Ouv	Clot
Avoines			**Lin**		
Courant	17.90	18.00	Courant	47.25	47.75
Prochain	17.95	18.00	Prochain	47.25	47.50
Juin-Juillet	17.80	17.90	4 premiers	47.25	47.50
4 premiers	17.05	17.25	4 mars	45 75	46.00
4 mars	00.00	00.00	**Colza**		
Seigles			Courant	50.25	50.25
Courant	13 50	13.50	Prochain	50.25	50.50
Prochain	13.40	13.50	4 premiers	50 50	50.75
Juin-Juillet	13.50	13.50	4 mai	51.75	51 75
4 premiers	13.90	13.00	**Alcools**		
4 mars	00.00	00.00	Courant	41.75	42.00
Blés			Prochain	42.00	42.25
Courant	19.90	19.95	4 premiers	37.75	38.00
Prochain	20.05	20.15	4 mai	37.50	37.75
Juin-Juillet	20.20	20.30	**Sucres**		
4 premiers	20.75	20.85	Courant	35.00	35.12
4 mars	00.00	00.00	Prochain	35.25	35 37
Farines			4 premiers	35.25	35 50
Courant	43.25	43.20	4 mars	30.00	30.12
Prochain	43.40	43.35	4 mai	.....	31.25
Juin-Juillet	43.65	43.65	Roux	.....	400..
4 premiers	28.55	28.50	Raffines	.....	....
4 mars	00.00	00.00	Circulation	000.00 sacs	
Corbeil	....	47..			

DERNIERE HEURE COMMERCIALE

LAINES

Le Havre, 30 juin *(Télégramme de M. G. Degoy)*. — Le marché est soutenue. On a vendu 700 balles.

On cote : Juillet, 193 fr.; août à novembre, 192; décembre, 191,50; janvier, 189,50; février-mars 186, les autres mois 185.